

L'Observatoire chronométrique de Neuchâtel est démantelé

Paru le Jeudi 26 Avril 2007 dans Le COURRIER

LUC-OLIVIER ÉRARD



GRAND CONSEIL - Bernard Soguel échappe de justesse à une commission d'enquête parlementaire sur la gestion du fleuron de la recherche spatiale.

Le «dernier top» a retenti, hier, pour l'Observatoire chronométrique de Neuchâtel. Cet institut de recherche de renommée mondiale qui oeuvre dans la mesure extrêmement précise du temps vient d'être cédé par le Grand Conseil neuchâtelois à deux autres institutions. Objectif: sauver les équipes de recherche qui ont fait sa renommée, devenues trop chères pour que le canton les assume seul et minées par des conflits de personnes. L'Institut de microtechnique, actuellement à l'université mais peut-être bientôt cédé à l'EPFL, héritera de la recherche fondamentale dans le domaine temps-fréquences: il s'agit, notamment, de mesurer le temps de la manière la plus précise possible. Le Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM) reprendra les activités de science appliquée, qui permettent aux recherches de déboucher sur des innovations dans le domaine spatial et des télécommunications.

Ainsi les députés ont-ils choisi de suivre le projet de décret du Conseil d'Etat. Mais ce n'est pas allé sans mal. Sévèrement mis en cause par la commission qui a examiné le projet gouvernemental, le conseiller d'Etat socialiste Bernard Soguel, en charge de l'Economie publique, a bien failli hériter d'une commission d'enquête parlementaire (CEP).

Des prérogatives élargies

Finalement, la droite du parlement alliée aux Verts ont accepté le décret, mais ont prolongé la vie de la commission «observatoire cantonal» pour qu'elle fasse toute la lumière sur la gestion de l'institution entre 2001 et 2007. De plus, pour que ce travail apparemment très complexe puisse avoir lieu, les députés ont permis que ladite commission voie ses prérogatives élargies dans le sens d'une CEP: possibilité d'auditionner les fonctionnaires en l'absence du chef du département et concours du Contrôle cantonal des finances notamment. Les députés qui ont examiné le projet gouvernemental

n'ont pas ménagé le ministre. C'est qu'il faut faire vite: non seulement parce que l'institut coûte cher et que le canton veut faire des économies, mais aussi parce que Berne, qui veut intégrer les différentes institutions de recherche et tient à la survie d'une unité en «temps fréquences», demande d'agir après que plusieurs projets ont échoué.

Du coup, les députés doivent travailler d'arrache-pied, et ce qu'ils découvrent, visiblement, les énerve... En effet, une commission de l'observatoire est censée, de par le statut légal de l'institution, se réunir pour régler les problèmes financiers et administratifs. Elle ne se réunit jamais; des problèmes interpersonnels apparaissent au sein de l'observatoire, «étroitement liés aux restrictions budgétaires» selon la commission, mais rien n'est fait pour les régler; un grand nombre d'acteurs recommandent un audit externe, mais Bernard Soguel préfère un audit interne; «la gouvernance n'a pas toujours été à la hauteur», indiquent aussi les commissaires, qui jugent que «les rivalités personnelles ont trop pesé sur le cours des événements».

La droite se lâche

Trop heureux de pouvoir tancer la majorité, les députés de droite s'en sont donc donnés à coeur joie en plénum: pour l'UDC Pierre-Alain Storrer, la gestion du dossier par Bernard Soguel a été «malhonnête», et les travaux de la commission «volontairement freinés». «Le ministre a menti à la commission», a-t-il même affirmé. Même le popiste Alain Bringolf, plutôt modéré dans sa volonté d'épingler le ministre, regrette que celui-ci n'aie pas suffisamment pris en compte l'avis des chercheurs.

Cerise sur le gâteau, le ministre, en voulant défendre l'actuel directeur de l'observatoire, a indirectement mis en cause l'ancien responsable, éminent chercheur très respecté, y compris par Bernard Soguel. Le chercheur a alors fait valoir son point de vue par un mémoire envoyé à certains députés, et qui contient des chiffres différents de ceux avancés par Bernard Soguel. «Je suis certain que tout peut trouver une explication», a simplement indiqué Bernard Soguel, qui ne s'est pas opposé à ce que la lumière soit faite par une commission. «Le Conseil d'Etat ne peut qu'y gagner», a-t-il assuré.